



**ACADÉMIE  
DE MAYOTTE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Formation sur le BTS ESF

16 novembre 2023

Lycée de Bandrelé

# Programme de la journée

- **9h-10h30** : Temps de rencontre avec l'ensemble de l'équipe du BTS ESF
- **10h30-12h** : Temps de rencontre avec les enseignants impliqués en BC3
- **14-17h** : Travail avec les enseignants impliqués en BC1 (CCF)

Temps de rencontre avec l'équipe BTS

# BTS ESF

- Quel retour d'expérience ?
- Quels points forts pour la formation ?
- Quelles difficultés ?
- Quels questionnements ?

# Epreuve de l'engagement étudiant

Arrêté du 28 septembre 2023 modifiant plusieurs arrêtés portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048242411>

Rattachée à l'épreuve E3 « Animation, formation dans les domaines de la vie quotidienne »

Pas de changements par rapport aux précédentes sessions

Temps de rencontre avec  
les enseignants impliqués en BC3

# Contenu de l'épreuve (rappels)

## **Epreuve ponctuelle orale**

Durée 40 minutes (exposé: 15 minutes; entretien avec le jury: 25 minutes).

L'épreuve s'appuie sur une note de synthèse (10 pages – hors annexes) issue d'une mise en situation professionnelle et sur une soutenance orale.

A partir d'une situation professionnelle vécue en stage et d'un besoin clairement identifié, il s'agit d'élaborer tout ou partie d'une démarche de projet d'animation ou de formation en vie quotidienne

# Des compétences au choix

C3.3. Concevoir et/ou conduire des actions d'animation et de formation dans les domaines de la vie quotidienne

**OU**

C3.5. Participer à l'animation de la vie quotidienne au sein d'une structure, d'un service (convivialité, vivre ensemble)

Au sens de l'un ou l'autre

Evaluation de la capacité du candidat à concevoir une animation ou formation dont le but est d'induire une modification d'un comportement dans un des domaines de la vie quotidienne

Cf. activité 3.2. Conception, organisation et mises en œuvre d'actions collectives à visée éducative

Évaluation de la capacité d'un candidat à mettre en œuvre des actions dont l'objectif est de créer, préserver un vivre ensemble entre des personnes qui partagent un quotidien dans une structure

Cf. activité 3.3. Animation de la vie quotidienne dans un service, un établissement



*Pas d'évaluation des SA des autres BC que le BC3 (pas de BC1 et 2 notamment pour les domaines de la VQ)*

**Dans les deux cas**  
**Actions à destination du public accueilli (et non des professionnels)**

# Précisions sur les deux compétences au choix

- Contextes et objectifs qui diffèrent selon les deux compétences, pas les méthodes.
- Savoirs associés évalués du BC3 : techniques d'animation, démarche de projet...
- Pour la compétence C3.3, mobilisation de SA relatifs à la vie quotidienne (éco-consommation, habitat-logement, environnement-énergie, SAH)
- Pour la compétence C3.5, mobilisation moins importante des SA relatifs à la vie quotidienne au sens ESF tels que ceux présents dans les BC 1 et 2  
*ex. Ateliers permettant de maintenir le lien social entre les résidents, favorisant le vivre ensemble, portant sur une thématique autre qu'une thématique de la vie quotidienne comme des ateliers lecture*

Mais pas évalués puisque déjà évalués en BC1

## En somme...

C3.3. Concevoir et/ou conduire des actions d'animation et de formation dans les domaines de la vie quotidienne



Cf. activité 3.2. Conception, organisation et mises en œuvre d'actions collectives à visée éducative

C3.5. Participer à l'animation de la vie quotidienne au sein d'une structure, d'un service (convivialité, vivre ensemble)



Cf. activité 3.3. Animation de la vie quotidienne dans un service, un établissement

Action collective seulement

# Quatre compétences à évaluer obligatoirement

## **Deux compétences portant sur les publics**

C3.1. Accueillir, orienter le public

C3.2. Analyser les besoins d'un public

## **Une compétence sur l'évaluation des actions**

C3.4. Evaluer les actions mises en place

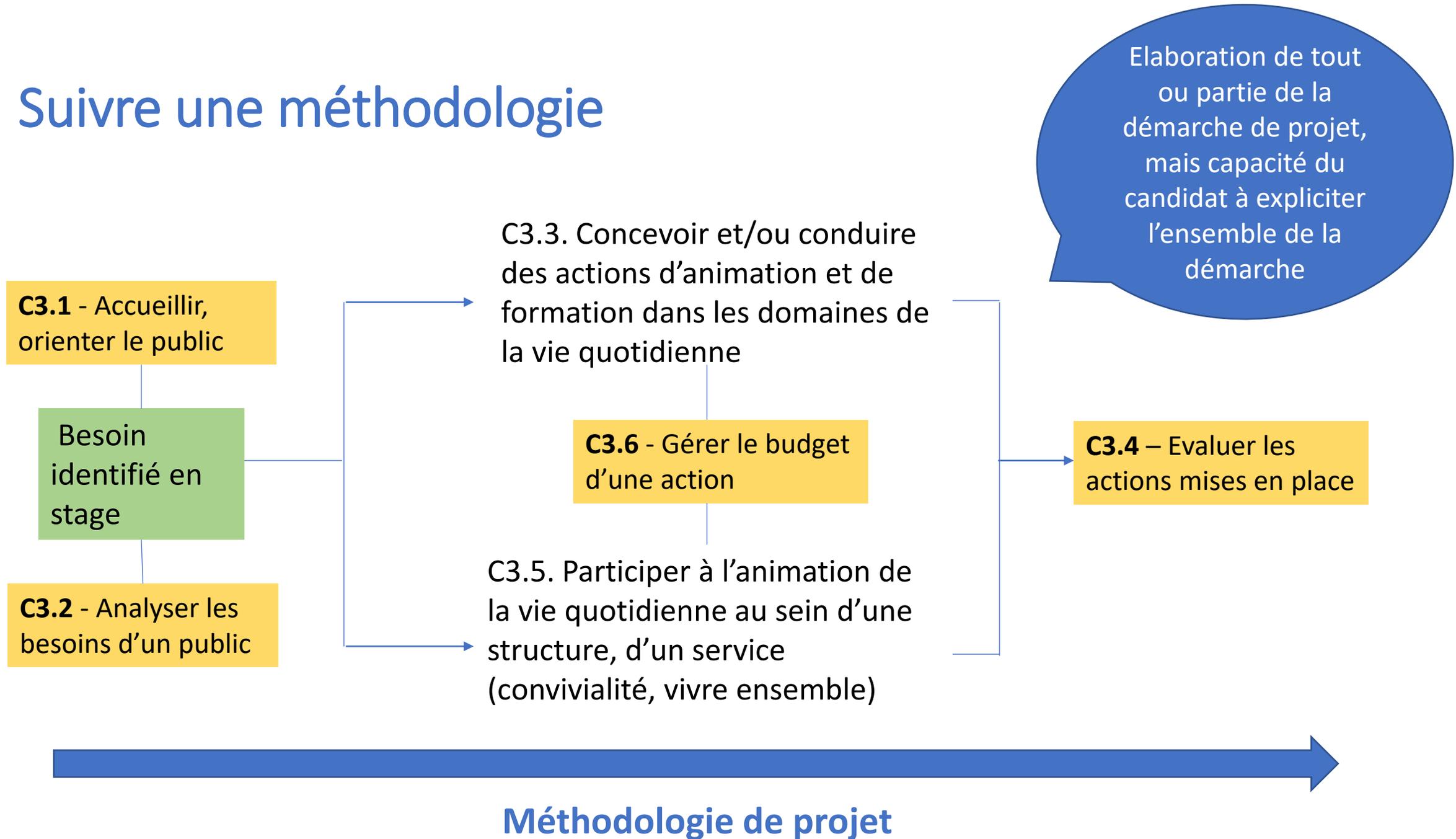
## **Une compétence sur la gestion du budget de l'action**

C3.6. Gérer le budget d'une action



Quatre compétences que l'étudiant lors de sa préparation devra obligatoirement travailler et montrer qu'il les a acquises

# Suivre une méthodologie



# Comment accompagner les étudiants par rapport à cette épreuve ?

- **En amont du stage:**

- Recherche de stage
- Validation du stage
- Information des maitres de stage

- **Pendant le stage :**

- Outils de suivi
- Accompagnement par des référents

- **Après le stage :**

- Place et périmètre d'action des enseignants dans l'accompagnement des étudiants



Nécessité pour les étudiants d'argumenter la démarche suivie



Quel accompagnement ?

# Quelques questions

**- Compétence 3.5 : exemple de projet ? ex : la galette des rois du personnel ? ex : la fêtes des familles en foyer de vie ?**

Un projet visant à créer du lien ou préserver du lien social ou créer les conditions d'une meilleure convivialité : possible, à condition de s'adresser au public ( indicateur : *Identification du besoin au regard du public*)

**- Compétence 3.6 : nos étudiants n'ont pas toujours des projets avec un budget à calculer car ils font appel aux ressources déjà présentes donc comment évaluer cette compétence obligatoire s'ils n'ont rien à chiffrer ?**

L'évaluation de cette compétence ne s'opère pas nécessairement au travers d'un chiffrage. L'évaluation peut se faire au travers de la compréhension de l'origine des ressources, du coût de l'action au regard du budget de la structure et du public concerné, du montage financier.

*Echanges sur l'épreuve E3*